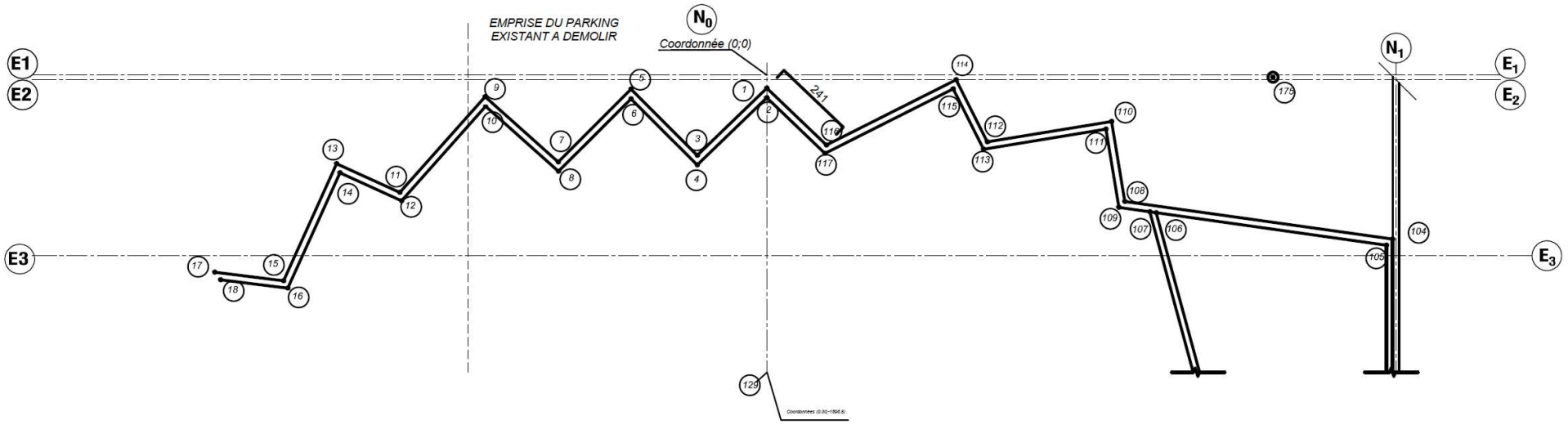
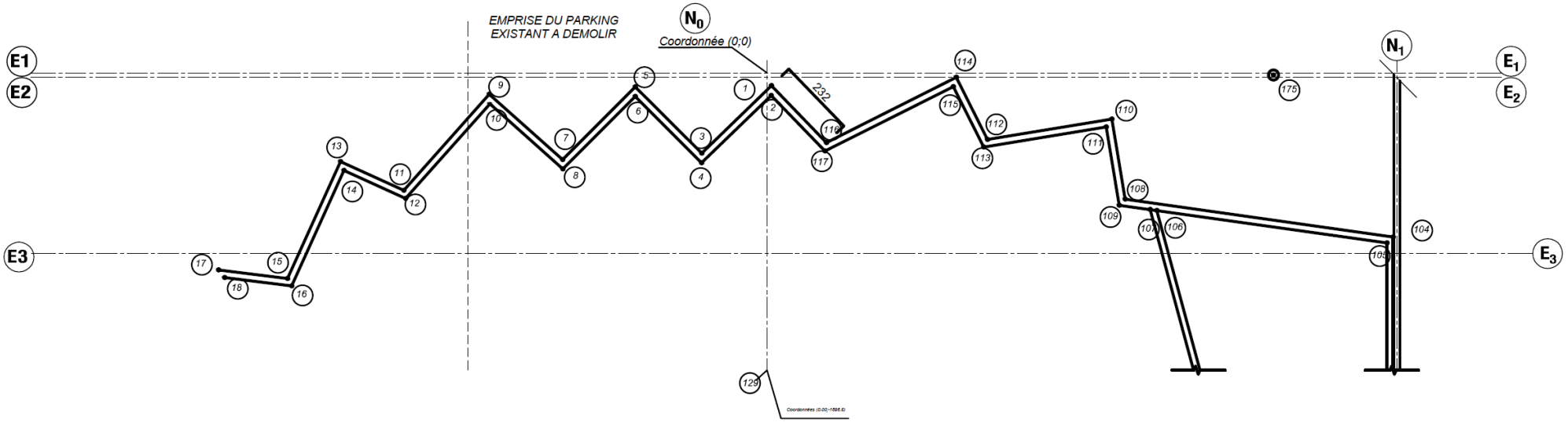
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

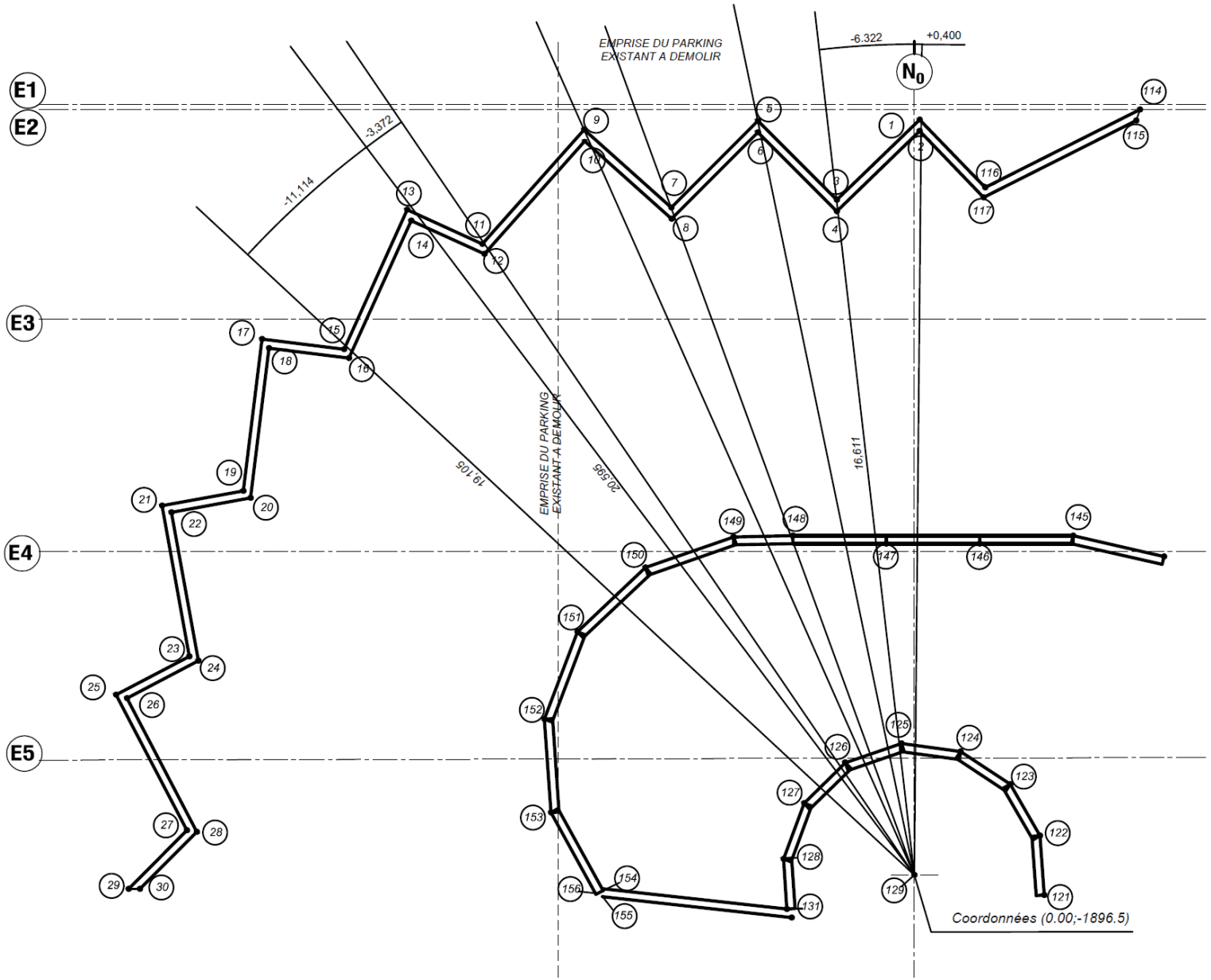


Plan d'implantation initial de la zone à étudier Echelle non normalisée



Plan d'implantation modifié de la zone à étudier Echelle non normalisée

DE2

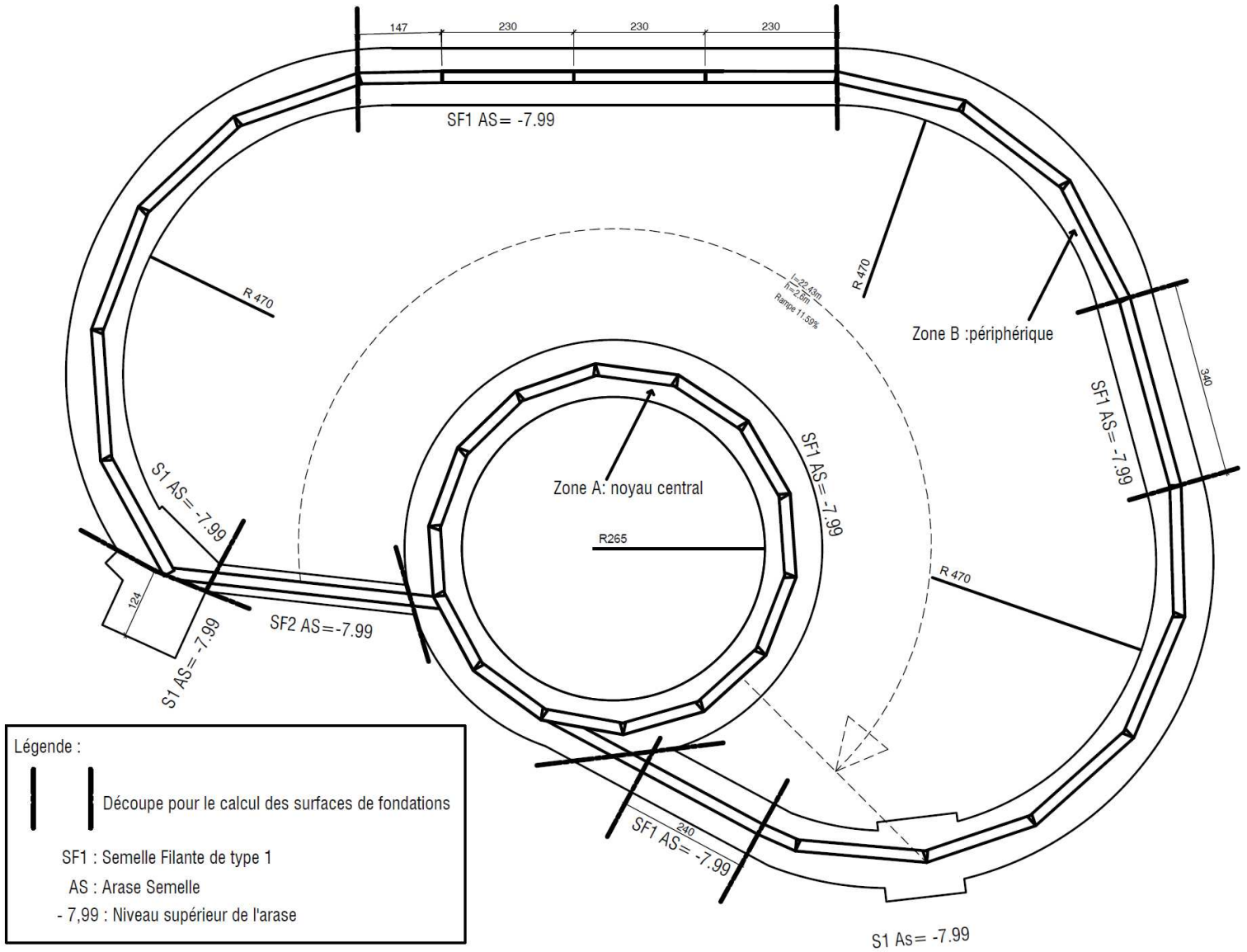


Plan d'implantation en coordonnées polaires

Echelle non normalisée

DE3

Projet : Résidence Ilot DEGAS			
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U21		Coefficient : 2
Session 1306-TBO T21	Durée : 4 h	Page : 5/30	



Dimensions des semelles

SEMELLES	
S1	140x140x40ht
S2	120x120x40ht
SF1	100x40ht
SF2	50x20ht
SF3	70x30ht
SF4	250x70ht

Détail du plan des fondations du noyau central

Echelle non normalisée

DE5

Tableau de classifications des salariés du bâtiment

NIVEAUX ET POSITIONS	Contenu de l'activité	Autonomie et initiative	Technicité	Formation, adaptation et expérience
Niveau I: Ouvrier d'exécution *position 1*	Exécution de travaux élémentaires à partir de directives précises.	Réduite.Contrôle régulier.	Sans mise en oeuvre de connaissance particulière.	Simple adaptation aux conditions de travail de son environnement.
Niveau I: Ouvrier d'exécution *position 2*	Exécution de travaux sans difficultés particulières à partir de directives simples.	Autonomie limitée aux travaux simples de sa spécialité. Contrôle fréquent.	Acquise par pratique ou apprentissage.	Niveau de formation professionnelle ou expérience acquise à la position 1.
Niveau II : Ouvrier professionnel Position 1	Organise les travaux courants de sa spécialité, à partir de directives générales.	Autonomie sur les travaux courant de sa spécialité. Contrôle ponctuel.	Bonne maîtrise de sa technique. Connaissance et respect des contraintes liées à l'environnement.	Diplôme professionnel reconnu (niveau V) ou technicité acquise par expérience au niveau 1 ou par formation spécifique
Niveau II : Ouvrier professionnel Position 2	Organise les travaux courants de sa spécialité, à partir de directives. Possibilités d'aides.	Autonomie dans la réalisation de son travail. Est responsable de sa bonne exécution. Contrôle de bonne fin.	Respect des règles de l'art. Analyse et prise en compte des contraintes liées à l'environnement.	Diplôme professionnel reconnu (niveau IV) au ou spécifique ou expérience acquise à la position précédente.
Niveau III : Ouvrier compagnon ou chef d'équipe	Organise les travaux de la spécialité et ceux des aides appelés éventuellement à l'assister.	Autonomie dans la spécialité. Rend compte à son hiérarchie.	Réalise des travaux complexes de sa spécialité et a une certaine connaissance des techniques connexes.	Diplôme professionnel reconnu (niveau IV) ou formation spécifique ou expérience acquise au niveau II.
Niveau IV : Ouvrier compagnon ou chef d'équipe	Responsable du bon déroulement du mode opératoire des travaux qu'il réalise ou conduite et animation d'une équipe permanente.	Autonomie et imitative très larges. Rend compte à la maîtrise.	Réalise les travaux les plus délicats. Haute technicité. Connaissance de techniques connexes. Transmission de son expérience. Tutorat.	Diplôme professionnel reconnu ou formation spécifique et/ou expérience acquise au niveau III.

Renseignements complémentaires :

Organisation :

Temps de travail par jour 7h.

Les tâches sont réalisées de façon continue.

Les salariés travaillent par deux au minimum par tâche.

Temps unitaires d'entreprise :

Mise en œuvre de béton de propreté épaisseur 5 cm : 0,35 h / m

Mise en œuvre de béton de fondation 0,50 m × 0,20Ht : 0,600 h/ m^3

Mise en œuvre de béton de fondation 0,50 m × 0,30 Ht : 0,675 h/ m^3

Mise en œuvre de béton de fondation 1,00 m × 0,30 Ht : 0,854 h / m^3

Mise en œuvre de béton de fondation 1,00 m × 0,40 Ht : 0,934 h/ m^3

Mise en œuvre de béton de fondation 1,00 m × 0,50 Ht : 1,052 h/ m^3

Mise en œuvre de ferraillage de fondation avec un ration 40 Kg/m^2 : 0,0183 h/kg

DE6

Extrait du planning main d'œuvre gros-œuvre

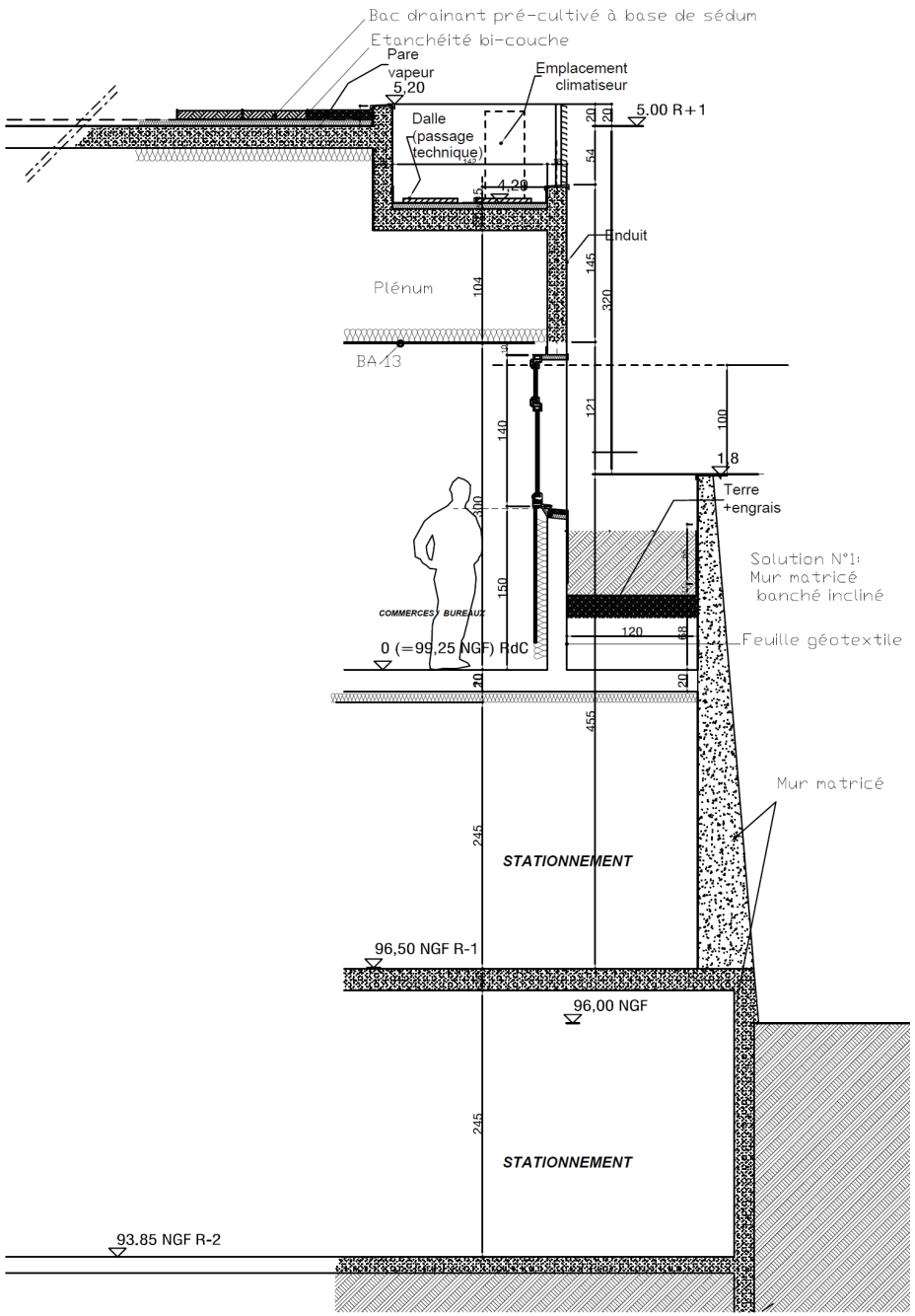
DESIGNATION :	2-mai	3-mai	4-mai	5-mai	6-mai	9-mai	10-mai	11-mai	12-mai	13-mai	16-mai	17-mai	18-mai	19-mai	20-mai	23-mai	24-mai	25-mai	26-mai	27-mai	30-mai	31-mai	1-juin	2-juin	3-juin	6-juin	7-juin	8-juin	9-juin	10-juin	13-juin	14-juin	15-juin	16-juin	17-juin
Installation de chantier																																			
Suivi de la démolition/terrassement	1	1	1	1	1		1	1	1	1																									
Implantation Grue + fondations			1	1	1		1	1	1	1																									
Fondation de grue	1	1																																	
GRUE N°1						0	0	0	0	0	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	11														
DEMOLITION / TERRASSEMENT :																																			
Démolition du parking existant	Fin démoliton																																		
Terrassement pleine masse et fondation	Fondation grue + réglage								Fondation BAT A										Fondation parking																
Démolition du crédit agricole																																			
Terrassement périphérie crédit agricole																																			
Remblaiement bâtiment																																			
Remblaiement périphérie bâtiment																																			
FONDATION GENERALE :																																			
Semelle, massif R-3 SOUS BAT A											7	7	7	7	7	7	5	5	5	5	5														
Semelle, massif R-3 SILO										1 camion ARMATURE												5	5			5	5	5	5	5		5			
BATIMENT A :																																			
PH DU VIDE SANITAIRE BAT A :																																			
Mise en place des pré-murs le long du talus																					3	3	3			3	3	3	3						
Elévation du vide sanitaire											1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1	1						
Étaiement, pose dalles alvéolaires, armatures																	2	2	2	2	2	2	2			2	3	3	3	4		3	3	1	
PH DU R-2 BAT A																																			
Elévation du PH R-2																														1		1	1	1	1

Montage de la grue n°1

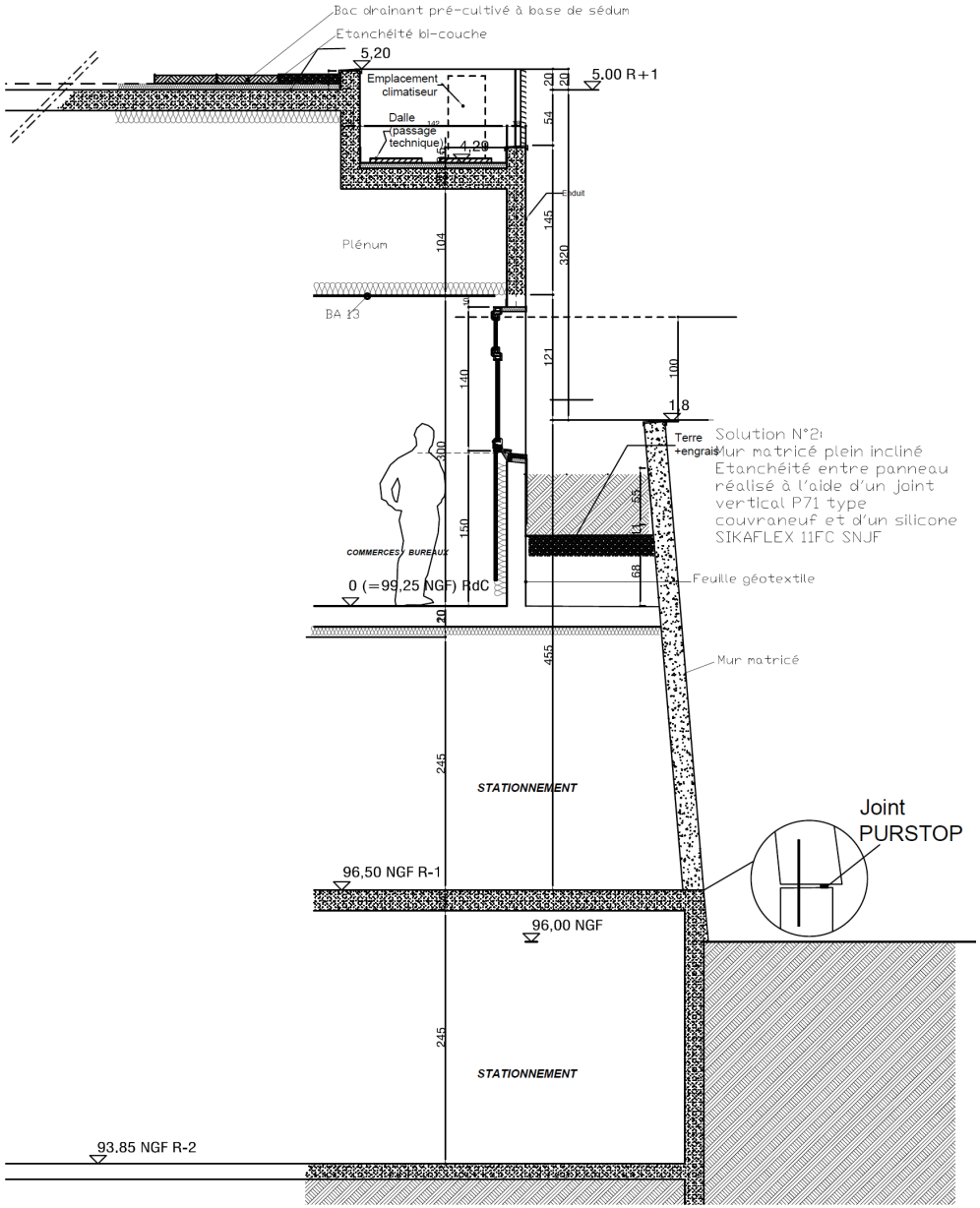
DE7

Projet : Résidence Ilot DEGAS			
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U21		Coefficient : 2
Session 1306-TBO T21	Durée : 4 h	Page : 11/30	

Mur matricé coulé en place Solution N°1

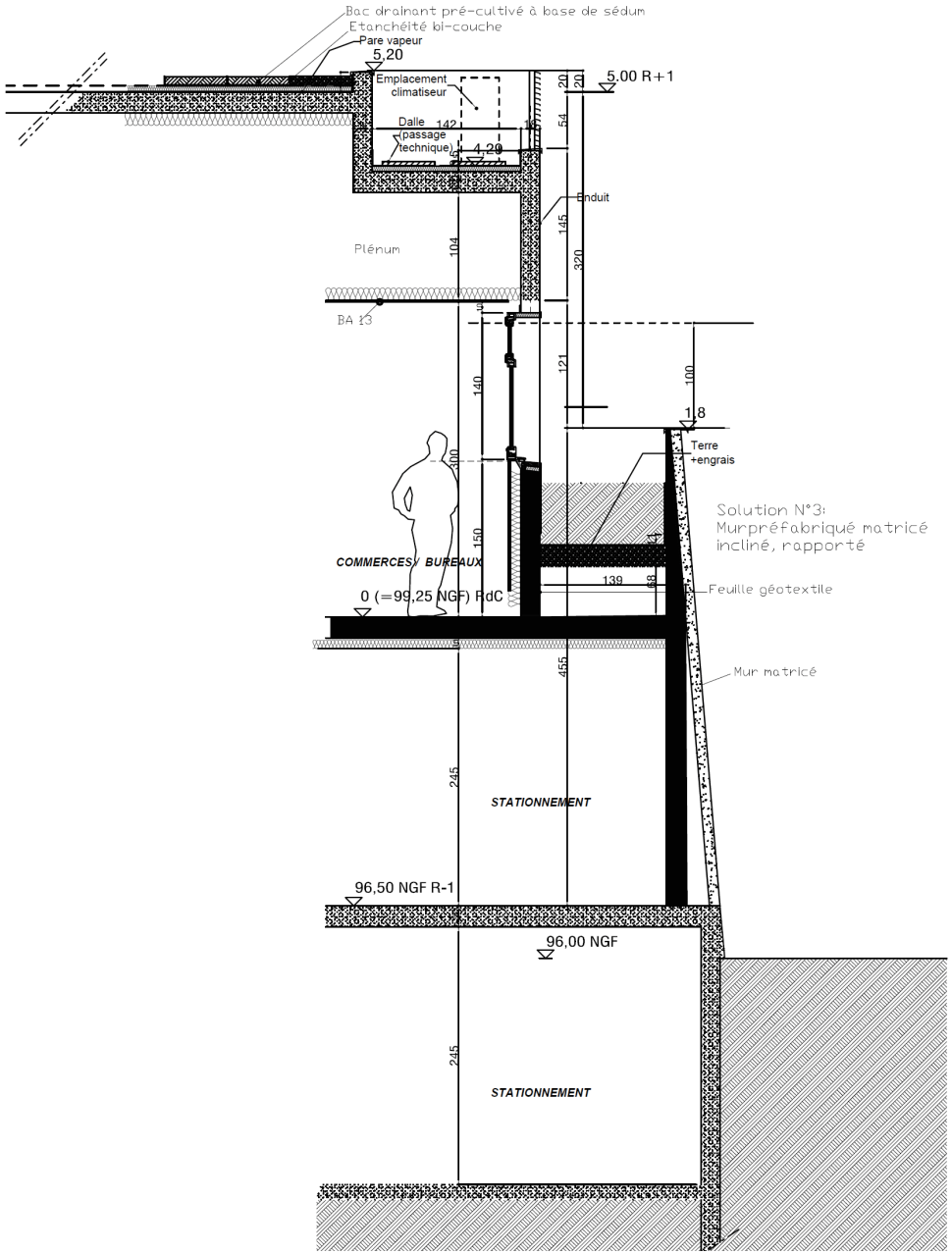


Mur matricé préfabriqué Solution N°2

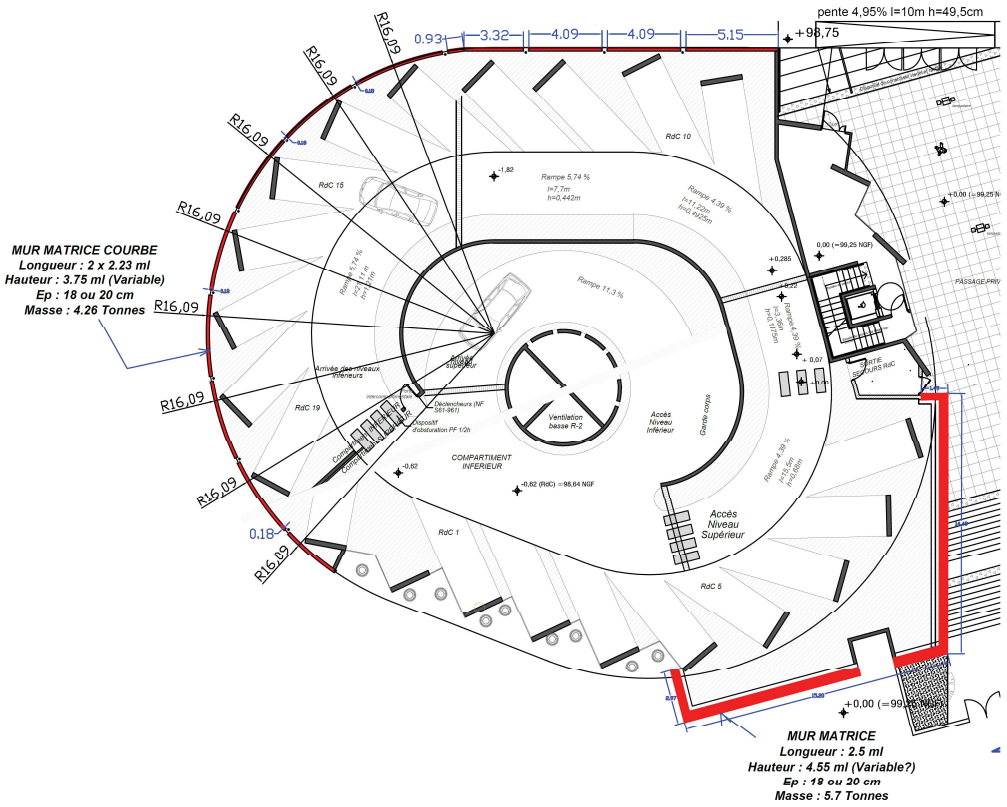


DE9

Mur matricé préfabriqué solution N°3



Extrait de la vue en plan des murs matricés du parking



Echelle non normalisée

DE 10

Projet : Résidence Ilot DEGAS			
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.2 – U21		Coefficient : 2
Session 1306-TBO T21	Durée : 4 h	Page : 16/30	

Phases de pose d'un mur préfabriqué



1 Implantation



Fixation des tirants-poussants sur le plancher



Verticalité des panneaux



13 Mise en place des bâches de protection



Elingage des panneaux sur le camion



Fixation des tirants-poussants sur le panneau



5 Vérification des panneaux avant pose



Mise en place des joints verticaux



Positionnement du panneau (alignement)



Remplissage du joint



Mise en place des cales (niveau)



Clavetage des panneaux



Décrochage du panneau

DE11

Extrait du planning Gros-Œuvre

DESIGNATION :	17-mai	18-mai	19-mai	20-mai	23-mai	24-mai	25-mai	26-mai	27-mai	30-mai	31-mai	1-juin	2-juin	3-juin	6-juin	7-juin	8-juin	9-juin	10-juin	13-juin	14-juin	15-juin	16-juin	17-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	27-juin	28-juin
GRUE N°1																			1		1	6	14	15	15	15	15	15	16	16	16
BATIMENT A :																															
PH DU R-2 BAT A																															
Elévation du PH R-2																			1		1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Pose & coffrage poutres																						2	2	2	2	2	2				
Étaiement, pose prédalle, armatures																						3	5	6	6	6	6	6	6	6	6
Desétaiement + nettoyage + repliement																															
PH DU R-1 BAT A																															
Elévation du PH R-1																														1	1
Pose des murs matricé cis protection																												2	3	3	3
Pose & coffrage poutres																															
Étaiement, pose prédalle, armatures																															
Desétaiement + nettoyage + repliement																															
PARKING SILO																															
PH DU R-3 & R-2 SILO																															
Prémur ép 20cm en périphérie																							6	6	6	6	6	6	6	6	6
PH des voiles matricés																															
Armatures du dallage																															

Banche

1 camion Pré-murs Log

1 camion dalle

Paserelles

1er COULAGE

1 Escalier préfa R-2

1 Camion poutre

1 camion prédalle

Mur matricé

1 camion pré-murs

DE13

L'environnement

ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

RESPECTER

PROTEGER **RECYCLER**

RESPECTER l'environnement et les sites de construction,

PROTEGER les milieux naturels de la pollution,

RECYCLER les déchets et les valoriser.

Un **tri sélectif** précis des déchets de construction est effectué sur chacun de nos chantiers.

Notre partenariat avec **SYNERGIE ENVIRONNEMENT** nous assure une **valorisation totale** des déchets.

DECHETS	VALORISATION
Gravats inertes →	Valorisation **matière**: recyclage en granulats pour le BTP après concassage
Terres →	Valorisation **matière**: réutilisation en remblaiement après dépollution
Bois →	Valorisation **matière:** recyclage en panneaux bois et copeaux de chauffage
Métaux →	Valorisation **matière:** renvoi dans les fonderies, les industries de sidérurgie, les industries automobiles
Emballages →	Valorisation **matière**: fabrication de pâte à papier, réemploi des produits plastiques
Déchets ultimes →	Valorisations **matière** et **énergétique**: utilisation de l'énergie pour fabriquer les matières premières
Déchets toxiques →	Valorisation **énergétique**: utilisation de l'énergie pour fabriquer les matières premières
Ordures ménagères →	Valorisation **énergétique**: utilisation de l'énergie pour fabriquer les matières premières

LES ECO-GESTES

1. Privilégier la sécurité des activités, la santé des personnes, le respect de l'environnement ainsi que la satisfaction de nos clients.
2. Choisir des produits éco-labélisés et à emballage réduit, se renseigner sur leur impact environnemental et optimiser leur conditionnement
3. Trier les déchets sur les sites de construction selon quatre catégories: bois, métaux, gravats et D.I.B
4. Regrouper les livraisons en anticipant notre activité
5. Choisir des fournisseurs et des sous-traitants situés à proximité des chantiers et respectueux de notre charte
6. Stocker les produits chimiques et utiliser les produits suivant leur fiche sécurité produit
7. Réduire la consommation d'eau et d'électricité et traiter nos eaux
8. Pratiquer l' éco-conduite et le covoiturage
9. Limiter les usages de papiers et autres consommables
10. Diffuser les éco-gestes

Construisons ensemble un avenir pour tous

DE 15

Classement des déchets

Déchets Inertes ou DI

BOIS

Palettes, bastaings, chevrons, liteaux, planches de coffrage …



GRAVATS

Béton, agglo béton, ciment, parpaing, briques, tuiles, carrelage, cailloux, sable…

Terres et bones …



METAUX



Aluminium, cuivre, zinc, plomb, aciers, fer à béton, tôle … tout matériau contenant minimum 80% de métal

Ordures ménagères

Déchets de repas, de dortoir, de sanitaire …



Les déchets Industriels banals (D.I.B)

Papier, carton, films plastiques …

Isolants (laine de verre, laine de roche, polystyrène…), plastiques rigides …



Les déchets Industriels spécials ou dangereux (D.I.B)

Bombes aérosols, pots de peinture, cartouches silicone, huiles de coffrage, hydrocarbures, huiles hydrauliques, acides, solvants, batteries, piles …



Production de déchets de chantier

CONSTRUCTION NEUVE DE LOGEMENTS	
Types de déchets	**Production en kg/m² SHOB**
Inertes (en mélange)	Tous types : 13,5 (de 1 à 36)
Métaux	Collectifs : 0,45 (de 0,1 à 0,9) Individuels : pas (ou très peu) de métaux
Bois	Tous types : 1,3 (de 0,6 à 3,2)
DIB en mélange	Collectifs : 5,7 (de 1,3 à 9,5) Individuels : 7,7 (de 0,8 à 12,6)
Plâtre / Cloisons doublages	Tous types : 1,8 (de 0,75 à 2,6 majoritairement autour de 2,3)
Cartons	Tous types : 0,25 (de 0,03 à 0,35)

Informations complémentaires

La place sur le chantier étant limité, on a :

1 Benne de 7 m^3 pour les gravats

1 Benne de 7m^3 pour les bois

1 Benne de 2 m^3 pour les cartons

1 Benne de 1,5 m^3 pour les emballages souillés

Surface de SHOB (Surface Hors Œuvre Brute) = 7109 m²

DE 16

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.